



**PROCES - VERBAL SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 OCTOBRE 2021**

COMMUNE DE BIBLISHEIM

Sous la présidence de Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Maire

Membres présents : Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Mme SCHELLENBERGER Michèle, M. LAPP Alain, M. AMRHEIN Christophe, M. DEUTSCH Laurent, M. RITTER Fabrice, M. SCHEUER Marc, M. WEBER Pierre,

Membres absents excusés: Mme BARTHEL-HAGER Marina, Mme BUFF Christiane, Mme TRITSCHLER Patricia

Membres absents non excusés ---

Pouvoirs: M. BARTHEL-HAGER à Mme CABIROL, Mme TRITSCHLER à M. WEBER

Date de la convocation: 1^{er} octobre 2021

Avant de passer à l'ordre du jour:

➤ **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance: M. RITTER Fabrice

➤ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 2 SEPTEMBRE 2021**

Le procès-verbal de la réunion du 2 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

➤ **COMPETENCES EXERCEES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises depuis la précédente réunion du Conseil Municipal, en application de la délibération du 20 mars 2020 (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales)

COMPETENCE	DECISION	DATE
Préparation, passation, exécution et règlement des marchés (L.2122-22-4°)	NEANT	
Contrats d'assurance et indemnités de sinistres (L.2122-22-6°)	NEANT	
Délivrance et reprise des concessions au cimetière (L.2122-22-8°)	NEANT	
Droit de préemption urbain (L.2122-22 -15°)	NEANT	
Droit de priorité (L.2122-22-22°)	NEANT	

CONVENTION POUR LA PLANTATION DE HAIES CHAMPÊTRES

Mme SCHELLENBERGER présente le projet de plantations de haies le long de la piste cyclable dans le cadre de l'opération Trame Verte coordonnée par la Communauté de Communes. Elle présente le programme et le calendrier de cette opération.

Les plantations seront réalisées le 4 décembre sous forme de chantier participatif ouvert aux habitants. La préparation du terrain sera à la charge de la Commune.

POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

➤ **Moulin sur la Sauer**

La Commune attend la réponse de la Direction Départementale des Territoires. Elle n'approuve pas les conclusions de la réunion sur place. Le SDEA réalise par ailleurs des études pour trouver une solution à la problématique de l'évacuation des eaux pluviales et parasites.

➤ **Ecluse sur la Sauer**

Le propriétaire de l'écluse n'a toujours pas donné suite aux sollicitations. La Direction Départementale des Territoires a pris le dossier en charge. Un désenvasement serait à prévoir afin de permettre un meilleur écoulement de l'eau.

➤ **Infraction au PLU**

L'occupant des terrains le long du Chemin de Biblisheim (ancienne route militaire) n'a toujours pas procédé à l'enlèvement des remblais illégaux. Il est soumis à des astreintes administratives. Le dossier a été transmis à la police de l'urbanisme.

➤ **Lotissement La Prairie 2**

Le permis d'aménager a été délivré pour un nombre maximum de 25 lots autorisés. Mais le projet ne devrait comprendre en fait que 17 lots.

La loi sur l'eau impose une compensation pour les zones classées humides comprises dans le projet. Mais cette compensation n'a aucune incidence sur le permis d'aménager.

Le SDEA demande par ailleurs une rétention sur parcelle des eaux pluviales.

DIVERS

➤ **Eglise**

Les experts ont validé le remboursement du sinistre, déduction faite de 20 % de vétusté pour les travaux de remise en peinture.

➤ **Ecole**

Compte tenu des problèmes d'approvisionnement, les travaux de rénovation énergétique de l'école sont reportés. Seule l'isolation du plancher de l'ancien logement sera réalisée en novembre. Les travaux préparatoires devront être réalisés par la Commune.

➤ **Attributions de compensation**

Le conseil communautaire a adopté une décision de principe sur la nouvelle répartition des attributions de compensation. Les attributions de 5 communes, dont BIBLISHEIM, seront réduites.

➤ **SDEA**

Une visite de la station d'épuration, avec éventuellement la station de pompage d'eau potable, est prévue prochainement.

Le raccordement de la station d'épuration au réseau d'eau potable de BIBLISHEIM est reporté.

Fin de la réunion : 21H05

Le Maire
Mireille CABIROL de SAINT GEORGES